Article 31 du Règlement

tée dans le cadre de revendications territoriales particulières.

Plus de huit ans se sont écoulés depuis que la bande a commencé à élaborer sa revendication. Lui faudra-t-il attendre encore 10, 20 ou 30 ans? Quand le gouvernement donnera-t-il les renseignements permettant d'accélérer le processus?

Je suggère au ministre d'y voir avant que la Commission des droits de la personne s'en mêle et les réprimande de nouveau lui et son gouvernement.

[Français]

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, je reconnais que certaines compressions budgétaires que je m'impose vont me créer des difficultés. Cependant, étant donné l'engagement soutenu du gouvernement fédéral à restreindre ses dépenses, j'estime que je dois faire ma part.

Ma circonscription d'Abitibi a une superficie de 553 837 kilomètres carrés. Elle est située à 425 kilomètres d'Ottawa et, de septembre 1984 au 31 mars 1990, mes frais de voyage en Abitibi et au Canada ne se sont chiffrés qu'à 180 804 \$ soit une moyenne de 32 382 \$ par année.

Monsieur le Président, si j'utilisais les 64 points de mon budget en voyages par avion, aller-retour d'Ottawa au nord de l'Abitibi, et en admettant que j'aie le temps de faire tous ces voyages, je dépenserais 2 500 \$ par voyage soit 160 000 \$ par année.

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre des Sciences): Monsieur le Président, le Fonds Biocapital, rejeton du Fonds de solidarité de la FTQ, lançait un appel à l'épargne publique de 8 millions de dollars via une société de placement dans l'entreprise québécoise en recherche et développement. C'est la plus importante SPEQ jamais créée au Québec et elle financera quatre compagnies qui débutent dans le domaine biomédical, soit Médi-Force-RD, Canaster-RD, Polychol et Lipopharm.

Dans toutes ces initiatives visant à favoriser la recherche et le développement, le gouvernement doit, pour réussir, être pleinement secondé par le secteur privé et le grand public. C'est essentiel.

Une fois de plus, le Fonds de solidarité de la FTQ fait preuve de leadership et montre qu'il est conscient de l'importance de l'implication de tous les intervenants du milieu dans les secteurs d'avenir qui feront que le Canada continuera d'être un chef de file sur la scène internationale dans les années à venir.

Ce projet sera une autre réussite éclatante, j'en suis convaincue. Les Québécois et les Québécoises ont démontré dans le passé qu'ils en sont capables.

[Traduction]

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, les organismes culturels et artistiques du Canada attendent avec appréhension les sombres détails d'une autre série de compressions de leurs budgets déjà insuffisants.

Alors qu'ils demandent un budget suffisant, la société Radio-Canada et le Conseil des Arts du Canada feront maintenant les frais de la politique étrangère, de ce gouvernement.

La nouvelle vient d'un gouvernement qui n'a pas consulté ces organismes à propos des réductions ni le Parlement ou la population du pays au sujet de la pertinence d'envoyer des Canadiens et des Canadiennes dans une région où la guerre peut éclater.

Les arts et la culture au Canada sont déjà paralysés par une récession d'origine canadienne, un sousfinancement chronique et la proposition de TPS. Pourquoi le gouvernement s'en prend-il encore au secteur culturel et à son importante contribution à la société canadienne?

C'est l'âme même de notre pays—l'unité nationale et l'identité culturelle du Canada—qui est mise en pièces pendant que notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures, G.I. Joe, rêve de devenir le pire cauchemar de Saddam Hussein.

[Français]

HOMMAGE AU REGRETTÉ JEAN-CLAUDE MALÉPART

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour rappeler à votre mémoire notre collègue Jean-Claude Malépart, qui est décédé il y a maintenant près d'un an. Je veux vous le rappeler à la mémoire aujourd'hui parce que je sais que Jean-Claude, avec sa conscience sociale, avec sa sensibilité envers les personnes âgées et avec toute l'énergie qu'il a dépensée dans cette Chambre, laisse un vide béant dans les banquettes du Parlement. Donc, je sais que sa famille, sa veuve et ses amis veulent poursuivre l'oeuvre de Jean-Claude Malépart dans sa circonscription et le centre qu'il avait fondé pour les pauvres et les personnes âgées.